

Image not found or type unknown



Négociation accord collectif

Par **anab**, le 17/11/2013 à 14:39

Bonjour ,

Est ce que lors d'une négociation d'un accord collectif , le non respect du calendrier de négociation peut rendre l'accord nul et sans effet? Dans le cas présent sur cinq réunions de prévue , un syndicat à signer à lui seul l'accord , mettant un terme à toutes autres négociations possible .

Merci .

Par **P.M.**, le 17/11/2013 à 17:19

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir si l'organisation syndicale en question a recueilli à elle seule au moins 30 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections des titulaires au CE ou Délégation Unique du Personnel ou, à défaut, des Délégués du Personnel...